



COMMUNE D'ALLEMAGNE-EN-PROVENCE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Du mardi 29 juin 2021 au jeudi 29 juillet 2021 inclus

Le Maire d'Allemagne-en-Provence a ordonné l'ouverture de l'enquête publique par arrêté municipal n°2021/28 du 1 juin 2021 sur l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU).

L'enquête se déroulera à la Mairie d'Allemagne-en-Provence **du mardi 29 juin 2021 à 8h30 au jeudi 29 juillet 2021 à 18h00 inclus** pour une durée de 31 jours consécutifs.

Madame Françoise BROILLIARD, Urbaniste O.P.Q.U, a été désignée par la Présidente du Tribunal Administratif de Marseille comme Commissaire Enquêteur.

Les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public en Mairie d'Allemagne-en-Provence (26 Place de Verdun), pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture soit **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30**.

Le dossier sera également disponible pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la commune : <https://allemagne-en-provence.dlva.fr/> et sur un poste informatique mis à disposition gratuitement en Mairie pendant ses jours et horaires habituels d'ouverture.

Une évaluation environnementale a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du PLU d'Allemagne-en-Provence et intégrée au dossier soumis à enquête publique.

L'avis de l'autorité compétente en matière d'environnement est joint au dossier d'enquête publique.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions sur le **registre d'enquête** ouvert à cet effet et accessible en Mairie d'Allemagne-en-Provence aux jours et heures habituels d'ouverture ou les adresser :

- par courrier postal à :

**Madame la Commissaire-Enquêteur
Mairie d'Allemagne-en-Provence
26 Place de Verdun
04500 ALLEMAGNE-EN-PROVENCE**

- par courrier électronique, sur l'adresse e-mail : enqueteplu.mairieallemagne04@gmail.com

La Commissaire Enquêteur se tiendra également à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites ou orales en Mairie d'Allemagne-en-provence.

- le mardi 29 juin de 10h00 à 12h00
- le jeudi 8 juillet de 10h00 à 12h00
- le lundi 19 juillet de 10h00 à 12h00
- le jeudi 29 juillet de 15h00 à 18h00

Le rapport et les conclusions de la Commissaire Enquêteur, remis dans un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête, seront tenus à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site de la commune: <https://allemagne-en-provence.dlva.fr/> pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune d'Allemagne-en-Provence pourra approuver, par délibération, l'élaboration du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commissaire-enquêteur.

Les informations relatives au dossier peuvent être demandées en mairie. (ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 / par téléphone au 04.92.77.43.10 / par courrier électronique sur mairie@allemagne04.com / par voie postale à Mairie d'Allemagne-en-Provence, 26 Place de Verdun, 04500 ALLEMAGNE-EN-PROVENCE)